

82906785

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18/1/81

, le 10 Février 1981.

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

COMMISSARIAT DE POLICE
DE

LA COMMISSAIRE DE POLICE
Chef de la Circonscription de Police de

à

Monsieur le DIRECTEUR Du Groupe d'Etudes des
Phénomènes Aérospatiaux non Identifiés du
Centre Spatial de

OBJET - Lueurs et vibrations survenues dans la nuit
du 18 au 19 janvier 1981.

REFERENCES - Nos communications téléphoniques avec votre
service en date du 19 et 20/1/1981.

Dans la nuit du 18 au 19/1/1981 une lueur a
été vue dans le ciel et plus spécialement à hauteur des raffineries
de
Durant cette même nuit et au même moment des
vibrations et arondements ont été perçus dans les alentours de

Très surpris par ce phénomène, Monsieur M
NI P , Gardien dans une entreprise à , avait fait
appel aux services de Police et déclarait-il avoir pris des photos
d'un certain O.V.N.I.

Sans aucun doute et d'après les témoignages
d'une patrouille de Police et des divers coups de téléphones
reçus dans les différents services de Police "des vibrations,
et g ondements" avaient été perçus cette nuit là.

Mais après enquête, nous apprenions que la
était en train de mettre en route une nouvelle usine et que
des problèmes "de lancement" étaient survenus quant aux démarrages
qui se situe sur

Monsieur I Ingénieur des Mines tel
à , nous confirmait "qu'il était très au courant
des phénomènes actuels et que des solutions interviendraient
rapidement pour éviter la répétition des faits".

La presse locale a été également saisie de
cette affaire et pour votre information différentes coupures
de journaux sont annexées à la présente procédure.

Donc en conclusion et en ce qui nous concerne
il ne s'agit pas d'O.V.N.I. mais uniquement "d'une lueur faite
par la torchère de la nouvelle usine de l' sur les nuages

LA COMMISSAIRE DE POLICE,

G L.



N°

AFFAIRE :

LUEUR DANS LE CIEL DE
6666

OBJET :

Audition de Monsieur....

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt un^e dix neuf janvier

à dix neuf heures

NOUS : L F

Inspecteur Divisionnaire,

Officier de Police Judiciaire en résidence à

—Poursuivant notre enquête, — — — — —

—Mandons et entendons, Monsieur M P né le

à Gardien, domicilié

, tel lequel nous déclara

—Cette nuit, vers 3 Heures, j'étais au lit. J'ai entendu "un ronflement de moteur, comme des réacteurs d'avion avec des vibrations sur les fenêtres". Je me suis levé. Je suis sorti et j'ai vu une lueur ROSE DANS le ciel au dessus de l'usine où je suis emplyé. J'ai appelé mon épouse J'ai pris mon appareil à photo et j'ai tiré trois photos de cette lueur. Sans aucun doute pour moi c'est un OVNI. Je ne croyais pas à cette chose là mais depuis cette nuit j'y crois car sans aucun doute d'après moi c'est bien un OVNI. Cette lueur est restée immobile, donc sur place et toujours à haut des à . Je veux dire aussi que cette lueur "devenait très grande et très petite". — — — — —

—S.I. Ce genre de chose et d'effet ne se passait pas au dessus de la raffinerie de . De l'endroit où je me trouvais cette nuit, je ne pouvais voir la raffinerie. En faisant 50 mètres environ; j'aperçois les cheminées, la raffinerie et les falmmes des torchères. En ce qui me concerne, pour cette nuit il ne s'agissait pas de lueur provenant de la raffinerie. A mon avis il s'agissait d'un OVNI. Je veux dire aussi que j'ai fait les 50 mètres pour voir les cheminées de la raffinerie, j'avais remarqué une petite flamme, mais lorsque les fonctionnaires de Police sont arrivés, j'ai remarqué qu'une flamme s'est emplifiée au dessus d'une cheminée et je veux dire aussi que le bruit disparaissait en même temps que le nuage. La lueur disparaissait dans les nuages et montait de plus en plus haut. Cette lueur est revenue par la suite vers nous et il y avait toujours des vibrations

—C'est tout ce que je peux vous dire. — — — — —

—Je reconnais que vous ne faites savoir que je dois me mettre en rapport avec le service technique de et plus précis"ment avec mensueyr D tel — — — — —

—Lecture faite par lui même persiste et signe avec nous le présent procéz-verbal. — — — — —

L'Inspecteur Divisionnaire,

Modèle 00.00.03 G Imp. S.T.P.P. 40-001



---Disons avoir entendu	Monsieur D	R	-----
	Monsieur A	J	-----
	Monsieur F	P	-----
	Monsieur E	J	-----

L'Inspecteur Divisionnaire,

---Disons que monsieur M P, nous avait remis la pellicule mais s'agissant d'une pellicule en couleur l'Identité Judiciaire de M n'a pu effectuer ce développement. De ce fait cette PELLICULE a été restitué à son légitime propriétaire avec promesse de nous remettre les négatifs, mais à ce jour 10 Février 1981, Monsieur M ne s'est plus manifesté.-----

L'Inspecteur Divisionnaire,

---Annexons au présent 4 coupures de journaux.-----

L'Inspecteur Divisionnaire,

---Dont procès-verbal clos et transmis à Madame LE COMMISSAIRE DE POLICE, Chef de la Circonscription de Police de -----

L'Inspecteur Divisionnaire,

J 12

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
de la
POLICE NATIONALE

N° _____

AFFAIRE :

LUEUR DANS LE CIEL DE

OBJET :

Déclaration de Monsieur...

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt un^e dix neuf janvier

à dix huit heures trente

NOUS : L F

Inspecteur Divisionnaire,

Officier de Police Judiciaire en résidence à _____
 Poursuivant notre enquête, _____
 Mandons et entendons, Monsieur D J, né _____
 le _____ à _____ Gardien de la Paix au Commissariat de Police de _____ lequel nous déclare :
 Je reconnais avoir assisté à l'audition de mes copains.
 En ce qui me concerne effectivement j'ai perçu des vibrations, des bourdonnements, vers 3 Heures du matin. Nous étions au _____, et j'ai été requis par un certain M _____, qui me disait avoir photographié un OVNI. J'ai vu effectivement des lueurs dans le ciel, lueurs "qui augmentaient et qui diminuaient". Pour ma part je pense qu'ils s'agissaient des torchères de _____. Je veux dire surtout qu'il s'agissait d'un phénomène pas coutumier. C'est la première fois que je voyais une telle lueur dans le ciel. Cette lueur provenait de la direction des _____.
 En ce qui me concerne, je n'ai jamais vu d'OVNI. C'est tout ce que j'ai à dire.
 Lecture faite par lui même persiste et signe avec nous le présent procès-verbal.

L'Inspecteur Divisionnaire,

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
de la
POLICE NATIONALE

N° _____

AFFAIRE :

LUEUR dans le ciel de

OBJET :

Audition de Monsieur.....

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent **quatre vingt un** le **19 Janvier**
à **dix huit** heures

NOUS :

Inspecteur Divisioinaire,

Officier de Police Judiciaire en résidence à

---Poursuivant notre enquête, te,-----
---Mandons et entendons, Monsieur F _____, né le
11 AOUT 1952 à _____ Gardien de la Paix au Commissariat
de Police de _____ lequel nous déclare :

Cette nuit j'étais de service, et nous avons reçu pour mission
de nous transporter au quartier du _____ à _____ En ce qui
me concerne, je tiens à dire que le ciel "était couvert". Il
y avait une lueur au dessus des nuages de couleur ORANGE,
"clignotante" et qui disparaissait au fur et à mesure.-----

---J'ai senti un léger tremblement. Il s'agissait d'un bruit
sourd, comme un bruit Hélicoptère très largement amplifié.

J'ai vu une torchère qui brûlait sur -----

---C'est tout ce que j'ai à dire.-----

---Lecture faite par lui même persiste et digne avec nous le
présent procès-verbal.-----

L'Inspecteur Divisioinaire,

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE
de la
POLICE NATIONALE

N° _____

AFFAIRE :

LUCUR DANS LE CIEL DE

OBJET :

Audition de Monsieur

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt un le dix neuf janvier

à dix sept heures trente

NOUS : L F

Inspecteur Divisionnaire,

Officier de Police Judiciaire en résidence à

---Poursuivant notre enquête, ---
---Mandons et entendons, Monsieur A J G, né le
, Gardien de la Paix au Commissariat de
Police de _____ lequel nous déclare :

---Cette nuit j'étais de service au Commissariat de Police
de _____ A la suite de nombreux coups de téléphones con-
cernant un tremblement de terre et de présence d'OVNI dans
le ciel, nous nous sommes transportés quartier du _____ à
_____ pour prendre contact avec monsieur M _____ Gard.
des Ets _____ . Ce monsieur nous a remis une pellicule en
nous disant qu'il avait pris un OVNI. ---

---En ce qui me concerne, j'ai effectivement constaté une
lueur ORANGE dans le ciel et plus spécialement en direction
des raffineries de _____ au dessus d'une torchère. Vers 3 H
nous discutons toujours avec monsieur M _____ . On a enten-

un bruit comme un renflement de pôle à mazout. Je regardais
toujours en direction de la torchère car je voyais très bien
la petite flamme. Au même moment la torchère a jailli faisant
une très grande lueur dans le ciel et le bruit sourd a cessé.

---Je n'ai jamais vu d'OVNI. Le plafond était bas et j'ai
toujours dit qu'il s'agissait de la torchère et de la lueur
des raffineries de _____ . C'est tout ce que j'ai à dire. ---

---Lecture faite par lui même persista et signa avec nous
le présent procès-verbal. ---

L'Inspecteur Divisionnaire,

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE
de la
POLICE NATIONALE

N°

AFFAIRE :

LUEUR DANS LE CIEL DE

OBJET :

Audition de Monsieur...

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt un e dix neuf janvier

à dix sept heures

NOUS : L. F

Inspecteur Divisionnaire,

Officier de Police Judiciaire en résidence à

—poursuivant notre enquête, —
—Mandons et entendons, Monsieur D. R. né le
à , Gardien de la Paix à , lequel
nous déclare :

—Cet nuit j'étais de service avec mes camarades
et . A un certain moment nous nous trouvions
à l'intérieur du Commissariat de Police de . A la
suite de plusieurs coups de téléphones reçus au Commissariat
suite "à des lueurs dans le ciel et à u, tremblement léger de
la terre", nous sommes sortis pour nous rendre plus spécialement
au pont du pour prendre contact avec le
Gardien de la Société , monsieur M . Ce dernier
avait déclaré avoir pris des clichés photographiques d'un
OVNI. Sur place ce monsieur nous a remis une pellicule nous
disant qu'il avait photographié un objet volant. —

—En ce qui me concerne, j'ai vu effectivement une lueur
ORANGE, venant de la direction de et très probablement
de la tourière des raffineries de . Je n'ai constaté,
ni tremblements je reviens sur ce que j'ai dit, j'ai
constaté un tremblement vers les 3 Heures du matin, et je peux
même vous dire que "ce tremblement a cessé lorsque la tourière
de s'est véritablement illuminée". Je n'ai jamais vu
d'OVNI. C'est tout ce que j'ai à dire. —

—Lecture faite par lui même persiste et signe avec nous
le présent procès-verbal. —

L'Inspecteur Divisionnaire.

Modèle 00.00.03.G Imp. S.T.P.P. 40.001

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
POLICE NATIONALE
BUREAUX URBAINS